

PAR MONTS ET RIVIÈRE

Avril 2021, volume 24, no 4



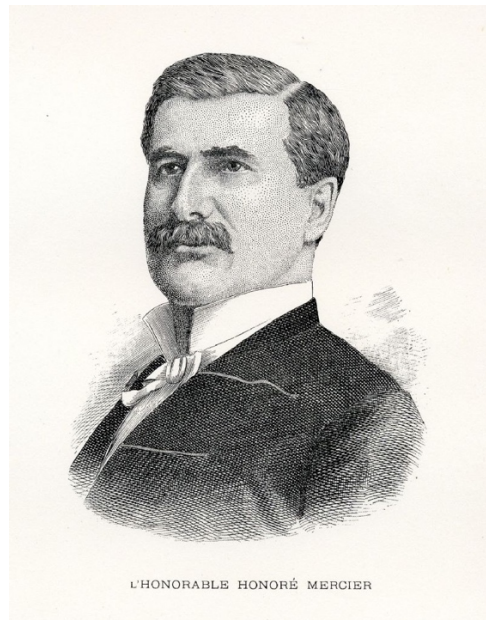
REVUE DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET DE GÉNÉALOGIE DES QUATRE LIEUX
SAINT-CÉSAIRE, ANGE-GARDIEN, SAINT-PAUL-D'ABBOTSFORD, ROUGEMONT

Sommaire

- 5** L'idéologie d'Honoré Mercier
Par : Gilles Bachand
- 8** Les bateaux à vapeur ont aussi
sillonné la rivière Yamaska
Par : Jean-Marc Morin
- 10** Le Couvent de Saint-Césaire fut
fondé en 1857
Par : Réal Carrier
- 11** La plus vieille conserverie de
Saint-Césaire
Par : Réal Carrier
- 14** Qu'est qu'une société de
généalogie ? et la recherche
généalogique
Par : La Fédération québécoise
des sociétés de généalogie

Chroniques

Coordonnées de la Société	2
Mot du président	3
Le mot du rédacteur en chef	4
Pêle-Mêle en histoire...	
généalogie...patrimoine	16
Nouveaux membres	16
Prochaines rencontres	16
Activités de la SHGQL	17
Nouveautés à la bibliothèque	17
Nouvelles publications	18
Nos activités en images	18
Merci à nos commanditaires	19



Honoré Mercier député de Rouville en 1872



La Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux a été fondée en 1980. C'est un organisme à but non lucratif, qui a pour mandat de faire connaître et valoriser par des écrits, un site Web et des conférences, l'histoire et le patrimoine des municipalités suivantes : Saint-Césaire, Saint-Paul-d'Abbotsford, Ange-Gardien et Rougemont. Elle conserve des archives historiques et favorise aussi l'entraide mutuelle des membres et la recherche généalogique

41 ans de présence dans les Quatre Lieux

La Société est membre de :

[La Fédération Histoire Québec](#)

[La Fédération québécoise des sociétés de généalogie](#)

[Conseil du patrimoine religieux du Québec](#)

COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ

Adresse postale : 1291, rang Double Rougemont (Québec) J0L 1M0 Tél. 450-469-2409	Adresse de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Édifice de la Caisse Populaire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford Tél. 450-948-0778	Site Internet : www.quatreliex.qc.ca Courriels : lucettelevesque@sympatico.ca shgql@videotron.ca
---	--	--

SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

www.facebook.com/quatreliex

Cotisation pour devenir membre : La cotisation couvre la période de janvier à décembre de chaque année. 30\$ membre régulier. 40\$ pour le couple.	Horaire de la Maison de la mémoire des Quatre Lieux : Mercredi : 9 h à 16 h 30 h Semaine : sur rendez-vous. Période estivale : sur rendez-vous.
--	---

La revue *Par Monts et Rivière*, est publiée neuf fois par année.

La rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur publication. Toute correspondance concernant cette revue doit être adressée au rédacteur en chef :

Gilles Bachand tél. : 450-379-5016.

La direction laisse aux auteurs l'entière responsabilité de leurs textes. Toute reproduction, même partielle des articles et des photos parues dans *Par Monts et Rivière* est interdite sans l'autorisation de l'auteur et du directeur de la revue. Les numéros déjà publiés sont en vente au prix de 2\$ chacun.

Dépôt légal : 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec ISSN : 1495-7582

Bibliothèque et Archives Canada

Tirage : 200 exemplaires par mois

© Société d'histoire et de généalogie des Quatre Lieux



Un peuple sans histoire est un peuple sans avenir



Bonjour,

Au moment d'écrire ces mots, il semble que la lumière que l'on voyait au bout du tunnel n'était pas aussi proche qu'on espérait. Donc courage et prudence.

Le 3 avril dernier il y avait un article de La Presse+ qui a attiré mon attention. L'autrice, Judith Lachapelle s'est intéressée aux artefacts que l'on collecte et leur importance pour l'histoire. Je cite sa conclusion et je mets le lien pour consulter le dossier.

http://plus.lapresse.ca/screens/b95c2f37-ac1e-4d60-a7b4-556840d7e9f3_7C_0.html?utm_content=email&utm_source=lpp&utm_medium=referral&utm_campaign=internal+share

Si ces objets ne sont pas collectés, ils disparaîtront, ainsi que l'histoire qu'ils portent. Comme c'est arrivé, au Québec, avec la pandémie de grippe espagnole, qui a laissé bien peu d'objets du quotidien dans la collection nationale, dit Marie-Christine Bédard. « Si on ne conserve que la version des faits officielle – par exemple, les documents gouvernementaux –, on ne saura pas quels ont été les impacts de cette pandémie pour les gens. Plus les sources sont variées, plus notre portrait est juste. »

Ce dossier illustre bien la mission de la Société d'histoire et généalogie des Quatre Lieux qui est de: Valoriser l'importance de l'histoire et de la généalogie auprès de la population. Acquérir, recevoir et conserver toute documentation sous divers formats, concernant l'histoire et le patrimoine des quatre municipalités et la généalogie de nos familles.

Merci et bonne lecture

Gilles Laperle
Président

Conseil d'administration 2021

Président : Gilles Laperle

Vice-président : Jean-Pierre Benoit

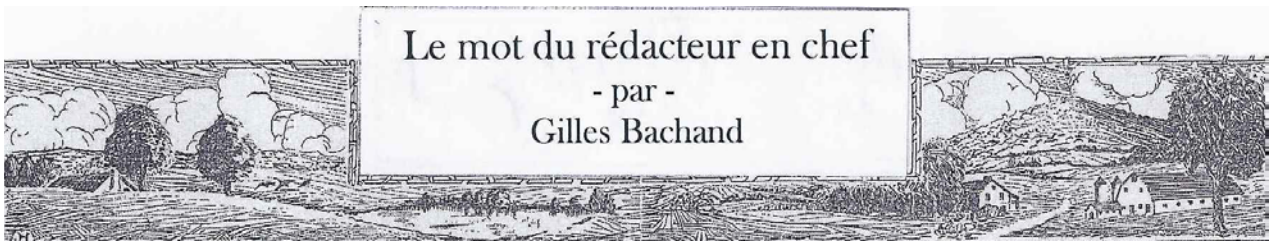
Secrétaire-trésorière : Lucette Lévesque

Archiviste : Gilles Bachand

Administrateurs (trices) : Lucien Riendeau, Jeanne Granger-Viens, Madeleine Phaneuf, Cécile Choinière, Jean-Pierre Desnoyers, Fernand Houde, Marie-Josée Delorme

Webmestre : Michel St-Louis **Agent de communication :** Jean-Pierre Desnoyers

Rédacteur en chef de Par Monts et Rivière : Gilles Bachand

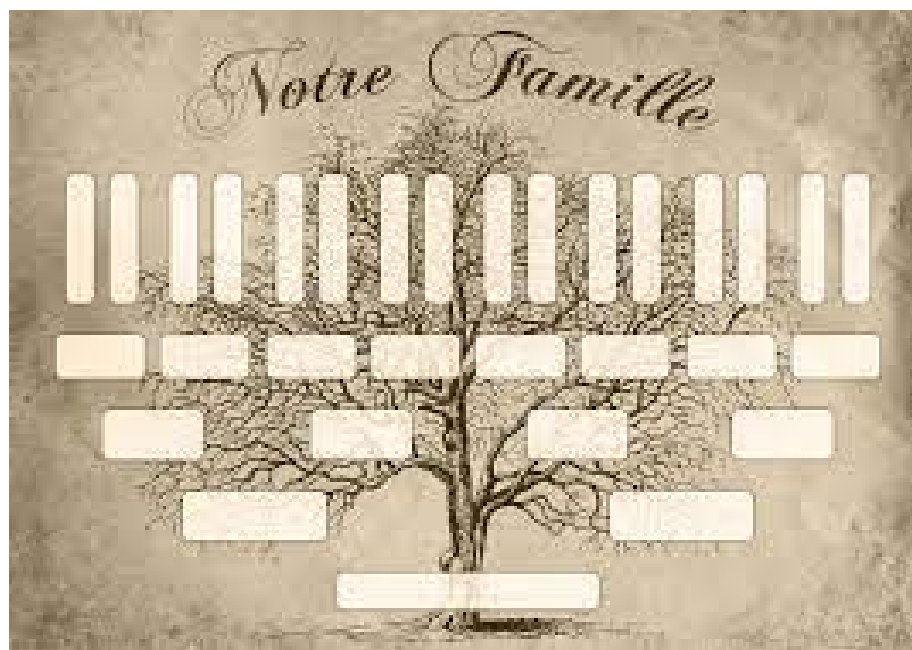


Bonjour,

De retour encore une fois avec des articles fort intéressants. Dans un premier temps, une courte analyse des idées véhiculées par le premier ministre Honoré Mercier dans le dernier quart du 19^e siècle. Le co-fondateur de notre Société M. Jean-Marc Morin nous donne plus de détails concernant la navigation avec des bateaux à vapeur sur la rivière Yamaska dans la dernière demie du 19^e siècle. Réal Carrier nous revient avec deux articles concernant Saint-Césaire. Le couvent et aussi une conserverie de légumes : Les Conserves Rouville Eng. Nous terminons la lecture de la revue avec de l'information généalogique tirée du site Internet de la Fédération québécoise des sociétés de généalogie.

Bonne lecture et de la prudence durant cette épisode historique que nous vivons.

Gilles Bachand
Historien



Commençons notre arbre généalogique



L'idéologie d'Honoré Mercier



Honoré Mercier

Introduction

Honoré Mercier naquit à Sabrevois dans le comté d'Iberville, le 14 octobre 1840. Il est né dans un milieu patriote, son père avait participé aux événements de 1837. Il pratiqua le droit et le journalisme durant plusieurs années à Saint-Hyacinthe. Il fut l'ardent défenseur d'un parti « national » un parti qui représenterait vraiment les intérêts des canadiens-français. Lors de la fondation du « parti national » en 1871, Mercier en devint le premier secrétaire.

C'est au cours des années suivantes, d'abord comme chef de l'opposition, puis comme premier ministre que Mercier développera une idéologie « nationaliste » basée sur l'autonomie provinciale, l'indépendance du Canada et la formation d'un Québec moderne, industriel, capable de concurrencer les pays le plus développés de l'époque.

Ce sont ces deux thèmes de l'idéologie de Mercier que je vais étudier dans les pages suivantes :

1^e Mercier, l'autonomie des provinces et l'indépendance du Canada.

2^e Mercier et la création d'une société québécoise moderne. (Prochain numéro de la revue).

L'autonomie des provinces et l'indépendance du Canada

Tout au long de sa carrière politique, Mercier fut le défenseur de l'autonomie provinciale. Mercier n'était pas sans se rendre compte que lors de la création de la Confédération Canadienne, le gouvernement central s'accaparait de la plus grande part des revenus avec les douanes et la taxe d'assise et il laissait aux provinces les charges publiques. Mercier résume bien sa pensée quand il déclare : « Depuis cette époque, les revenus provenant de ces deux sources se sont élevés à 21 millions de dollars et votre contribution au revenu des provinces n'a pas dépassé 3 millions ». Donc Mercier réclame à cette époque la même chose que nos gouvernements provinciaux actuels, c'est-à-dire une juste répartition des revenus. À ce titre, il crée également une innovation, en demandant aux provinces de se réunir lors de conférences interprovinciales, pour discuter de leurs problèmes communs, face au pouvoir centralisateur du gouvernement fédéral.

Selon Mercier, la Confédération Canadienne se définit « comme une union législative déguisée » et lors d'un discours prononcé à l'Assemblée législative du Québec, le 7 avril 1884, Mercier indique d'une façon précise : « que les empiètements fréquents du parlement fédéral sur les prérogatives des provinces sont une menace permanente pour celles-ci et que cette Chambre justement alarmée de ces empiètements croit qu'il est de son devoir d'exprimer énergiquement sa détermination de défendre tous les droits provinciaux et de proclamer hautement l'autonomie qu'elle possède, telle que consacrée par l'acte fédéral ».

Dans l'optique de Mercier, les provinces n'ont pas le choix, il faut absolument une révision constitutionnelle canadienne qui donnerait à celles-ci, des pouvoirs clairs et biens définis. Lors d'un discours en l'honneur d'Oliver Mowat (premier ministre de l'Ontario de 1872 à 1896) prononcé à Toronto le 19 septembre 1884, Mercier cite deux faits qui montrent bien l'ingérence du fédéral dans les affaires des provinces, soit « L'Acte des chemins de fer et celui des licences de 1883 ». Pour lui, cela représente « deux attentats contre l'autonomie des provinces... et tous les véritables amis des droits provinciaux doivent s'unir pour repousser cette politique néfaste ». Plus loin, il recommande un changement constitutionnel.

« Le jour où les circonstances, quelles qu'elles soient nous permettront de modifier la constitution fédérale qui a servi de base à l'adresse présentée à sa Majesté, revenir aux conditions que nos législateurs avaient imposées et les rétablir comme des moyens propres à garantir pour le présent et l'avenir l'autonomie de nos provinces. Et ce jour viendra, Messieurs, quand appelé à prendre notre place parmi les nations indépendantes, nous devons jeter les bases d'une nouvelle constitution sous l'égide protectrice de la Grande Bretagne ». Donc Mercier refuse le statu quo, car selon lui, la confédération canadienne n'est « qu'une affaire de transition, qu'un moyen de nous préparer à jouer un rôle plus grand et plus indépendant ». Donc pour lui, le Québec ne peut s'épanouir.

Il admet par contre, qu'avec la Confédération Canadienne, le Québec s'est développé car maintenant, il possède une industrie qui suffit à la consommation locale, il possède des grandes voies de communication (chemins de fer, canaux). Cependant, dans le régime confédératif, ces industries souffrent de stagnation, elles manquent de débouchés et les restrictions douanières freinent leurs développements. Il faut leur ouvrir les marchés américains et dans l'état actuel de la Confédération, cela est impossible. (Discours prononcé au Parc Sohmer de Montréal, le 4 avril 1893).

D'un point de vue social, d'après Mercier, ce qui demeure les points principaux dans sa conception du rejet du pacte confédéral, ce sont les « imperfections et les insuffisances » que contient l'A.A.B.N. en ce qui concerne : l'éducation, la religion, le mariage, le droit civil et la représentation à la Chambre des communes et au Sénat.

En ce qui a trait à la religion et à l'éducation, selon Mercier, la constitution ne protège pas les droits des minorités dans les autres provinces. « Malgré que pourtant, les auteurs de la confédération, tant au Canada qu'en Angleterre, ont déclaré formellement que toutes les minorités dans les différentes provinces du Canada, seraient placées sur un pied d'égalité ».

D'après sa pensée, la majorité viole l'A.A.B.N. ou la constitution n'est pas assez précise pour garantir les droits des minorités francophones des autres provinces. Il faut amender la constitution.

Tant qu'au mariage et au droit civil, « Le parlement fédéral s'est arrogé le pouvoir de faire disparaître certains empêchements du mariage et conséquemment, il se trouve en conflit avec les législatures locales sur cette manière de la plus haute importance ». Pour la représentation canadienne française au Sénat et à la Chambre des communes, Mercier ne la trouve pas équitable et il y voit un viol de la constitution.

Mercier opte donc pour un changement de régime, deux choix s'offrent à lui : L'union politique avec les États-Unis ou l'indépendance du Canada.

Mercier rejette la première solution, non pas parce qu'il n'y aurait pas d'avantages matériels, au contraire, pour lui économiquement et moralement, ce serait très avantageux, mais il choisit plutôt l'indépendance du Canada pour quatre raisons :

1- **Par nécessité.** En effet, il faut devenir un état indépendant de l'Angleterre et seulement là, nous serons capables de traiter en état souverain avec les autres puissances en vue d'une union politique ou économique.

2- **Par patriotisme.** Mercier ajoute : « L'indépendance, c'est le droit de prendre une place honorable dans le congrès des nations, c'est le privilège de nous gouverner nous-mêmes, suivant nos goûts, nos besoins, nos intérêts et d'atteindre l'idéal que nous rêvons pour ce pays ».

3- **À cause des avantages matériels de l'indépendance.**

Oui, selon Mercier, l'indépendance amènera la création de nouveaux débouchés vers les États-Unis, pour nos produits industriels et agricoles. Ceci permettra la rentrée de capitaux pour développer nos richesses naturelles. Nos villes et cités se développeront au rythme de nos voisins du sud. Et nous aurons une ouverture commerciale à la grandeur de l'univers avec l'établissement de relations diplomatiques avec les vieux pays.

4- **Parce que nous sommes capables de vivre comme un peuple indépendant.**

En effet, pour Mercier la colonie canadienne est viable parce que nous possédons la population, des ressources et des revenus supérieurs à certains pays européens de l'époque. Par conséquent, rien ne nous empêche de couper tout lien avec la Grande-Bretagne.

Conclusion.

Mercier demeure un précurseur dans la vie politique canadienne. Il fut le premier à demander des conférences interprovinciales, une révision de la constitution et aussi l'abolition du conseil législatif.

Comme on le constate encore aujourd'hui, les conférences interprovinciales sont choses courantes et la révision constitutionnelle a été réalisée par Pierre Elliott Trudeau, cependant pas signée par le Québec. Tant qu'au conseil législatif, il n'existe plus.

Gilles Bachand

Références : Archives de l'auteur.

Le mois prochain :

Honoré Mercier et la création d'une société québécoise moderne.





Les bateaux à vapeur ont aussi sillonné la rivière Yamaska

Plusieurs projets ont été mis de l'avant dans le but de canaliser la Yamaska. On a même projeté de la réunir à la rivière Richelieu. Ces discussions débutèrent de 1868-1878 après quoi on n'entendait plus parler de projet.

Le premier bateau à vapeur semble-t-il, à avoir vogué sur la rivière entre les ports de St-Césaire et St-Pie fut *Le Tranquille* vers les années 1840. Il avait vu le jour à St-Césaire et disparut à cet endroit après quelques années.

Le second : *Le Yamaska*, en 1850, une compagnie de navigation se formait à St-Hyacinthe dans le but de faire l'achat et l'opération d'un vapeur. Les directeurs de l'entreprise étaient, MM. Antoine Dessaulles seigneur, Eusèbe Brodeur, Pierre Édouard Leclerc, Georges Franklin, François Lemay et M. Barnes.

Le 22 février 1851, un acte était passé devant le notaire M.O. Désilets, entre M. Célestin Parent maître charpentier et la compagnie ci-haut mentionnée. Ce dernier « s'obligeait à transporter le bateau, à l'allonger de 25 pieds, y placer une machine à vapeur, du bois de chauffage, une cloche et toutes les choses nécessaires au confort des passagers. M. Parent s'obligeait à faire tous ces ouvrages pour la modique somme de 70 livres », soit \$280 au cours actuel, (1989).

Le lancement en grande pompe eut lieu le 11 mai 1852 et le premier exploit chaudement applaudi fut le transport en groupe, des membres de l'Institution des Artisans de St-Hyacinthe, désireux d'aller saluer leurs confrères à St-Césaire.

Plus tard, après quelques déboires, il prit le nom de son capitaine, M. Michel Gaudette, qui le conserva jusqu'à sa défection finale dans le port de St-Césaire en 1858. On peut donc dire que *Le Yamaska* et *Le Gaudette* furent le même bateau.

Le *Notre-Dame*, une autre entreprise de navigation fut créée par M. Aimé Kirouac, libraire à St-Hyacinthe. Une nouvelle compagnie fut formée et on invita les paroisses environnantes à participer à l'entreprise. Les paroissiens de St-Pie et St-Césaire souscrivirent une somme de 1,000\$.

Tous les espoirs étaient permis. Le *Notre-Dame* était un grand et puissant bateau. Quelques jours après son lancement, le 10 septembre 1869, il fit le voyage à St-Césaire avec environ 150 passagers, ce qui ne l'a pas empêché de faire le trajet en 2 heures à une vitesse de 10 milles à l'heure en remontant le courant que la crue avait rendu assez fort. Le 18 mai 1873, le feu le détruisait complètement dans le port de St-Hyacinthe.

D'autres bateaux à vapeur sillonnèrent la rivière Yamaska pour de petites croisières.

Le *Pique-Nique* (*Pic-Nic*) appartenant au docteur Brodeur, du 28 août 1873 au 23 avril 1874.

Le Progrès de St-Césaire fait son apparition le 1^{er} mai 1877 dans le port de St-Hyacinthe avec 20 passagers à son bord.

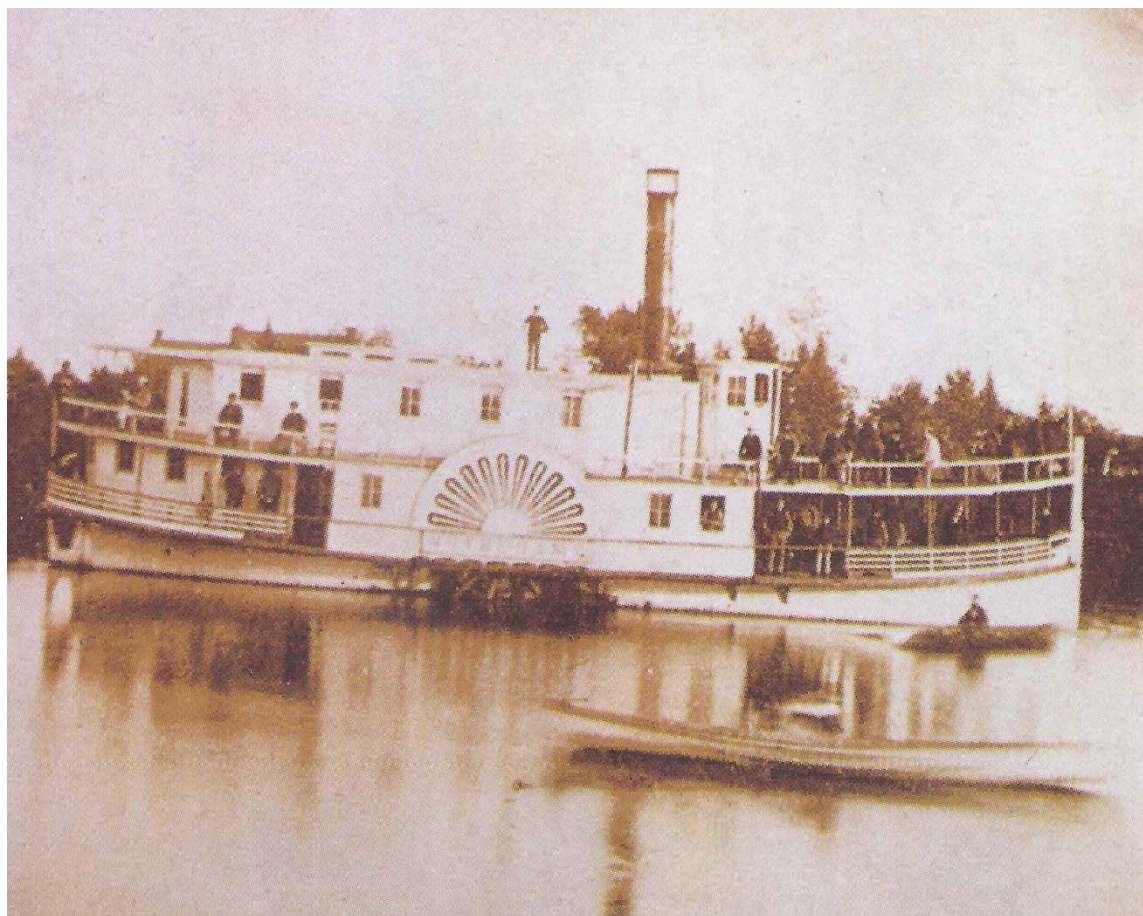
Le *Dwaine* acheté le 13 mai 1884, et rebaptisé *Le Henry*, par lequel le 10 juin 1884, la Société Philharmonique de St-Hyacinthe fait une excursion à St-Césaire.

Le 21 octobre 1889 à 9h Mgr Moreau débarquait à St-Césaire accompagné d'un grand nombre de prêtres pour la bénédiction de la chapelle élevée en l'honneur de Saint-Joseph, par les sœurs de la Présentation de Marie de St-Césaire. Le bateau à vapeur l'*Aigle* (Capitaine Connell) était parti de St-Hyacinthe à 8h 30. Nous fêtons en 1989, le 100^e anniversaire de cette chapelle.

Voilà ce qu'on connaît jusqu'à maintenant sur les vapeurs qui ont navigué commercialement sur la rivière Yamaska entre Saint-Césaire et Saint-Hyacinthe.

Jean-Marc Morin

La Voix de l'Est
Mardi 1^e août 1989



Le petit navire *Le Notre-Dame*

Il y avait trois ans que les Sœurs de la Présentation de Marie avaient quitté le sol français et exerçaient en Canada les prémices d'un apostolat qui devait être si fructueux, lorsque le digne curé de St-Césaire, Messire André Provençal, les invita à venir prendre la direction d'un couvent qu'il venait de faire bâtir, dans cette paroisse. On ne pouvait qu'acquiescer à son désir, et le 7 septembre 1857, sept religieuses quittaient St-Hugues, où était alors la Maison-Mère, pour se rendre sur le nouveau champ confié à leur zèle.

L'inauguration solennelle de la maison eut lieu le lendemain, 8 septembre. Trente prêtres y assistaient, accompagnant trois évêques : Mgr Prince, évêque de St-Hyacinthe, Mgr Taché, évêque de St-Boniface, Mgr Baillargeon, évêque coadjuteur de Québec. Sous la triple bénédiction de ces prélats, la semence jetée en terre ne pouvait manquer d'être féconde; en effet, la mission de St-Césaire, ne devait pas tarder à réaliser ces espérances et prouver à tous qu'une bénédiction divine reposait sur elle.

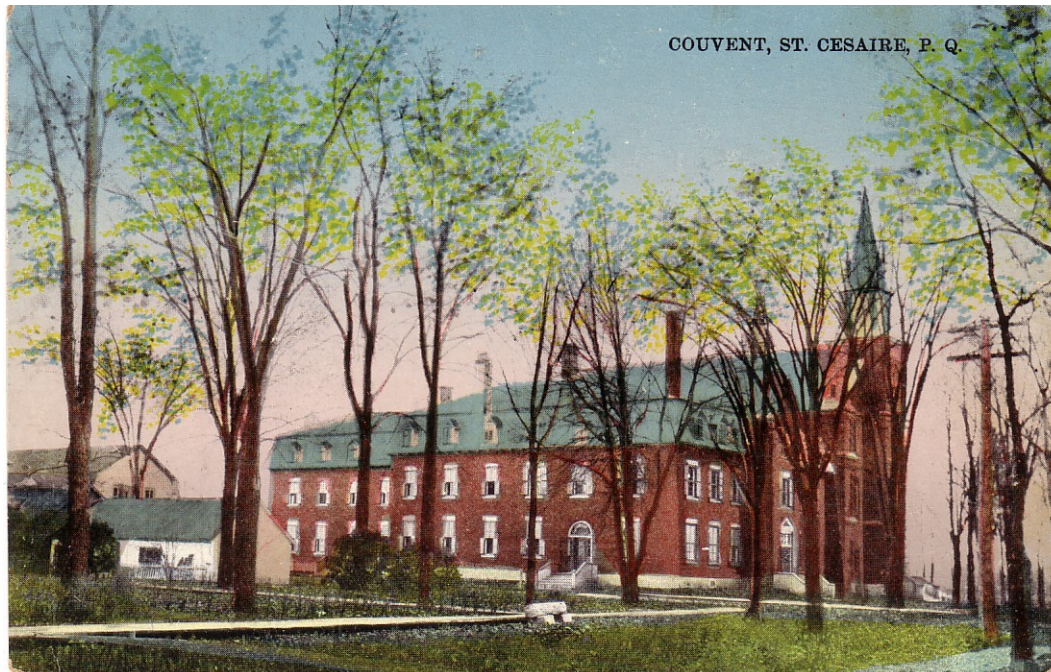
Dès le début, le couvent de St-Césaire dispense aux étudiantes l'enseignement primaire, complémentaire et supérieur conduisant à l'obtention du diplôme supérieur du bureau central du département de l'Instruction publique du Québec. Pour les élèves de langue anglaise, un cours commercial, de grande renommée leur était dispensé. Chaque année une soixantaine de jeunes filles des États-Unis s'y inscrivaient et connaissaient de magnifiques succès. En septembre 1937, s'inaugure le cours Lettre-Sciences français. À ce moment le cours d'anglais est déjà affilié à l'Université de Washington.

Ces cours subsistent jusqu'en septembre 1941. À cette époque, le couvent de St-Césaire, instamment prisé par les autorités du Comité de l'Éducation familiale de la Province de Québec, ouvre ses portes à l'enseignement ménager, ce cours qui prépare la jeune fille à sa vraie mission. Depuis cette dernière quinzaine, le vieux couvent de Saint-Césaire donne le cours primaire, à partir de la 4^e année, le cours secondaire, et les quatre années de cours d'Éducation familiale.

L'enseignement de la musique reçoit une attention des plus soignée. Trois professeurs spécialisés s'occupent de la formation musicale théorique et pratique de 48 élèves.

La maison abrite (1959) 116 pensionnaires et quart-pensionnaires sous les soins de 28 religieuses et de 2 laïques sous l'habile direction de la Révérende Sr Philippe-du-Sauveur. Par le nombre toujours croissant de ses élèves, le vieux couvent n'a pas failli à sa tâche. Toujours il a su s'adapter à l'évolution, et aux besoins de notre jeunesse moderne.

Réal Carrier
Cahier Spécial Saint-Césaire
La Voix de l'Est
Samedi 28 février 1959
Page 2



Carte postale illustrant le Couvent 1^{ère} moitié du 20^e siècle

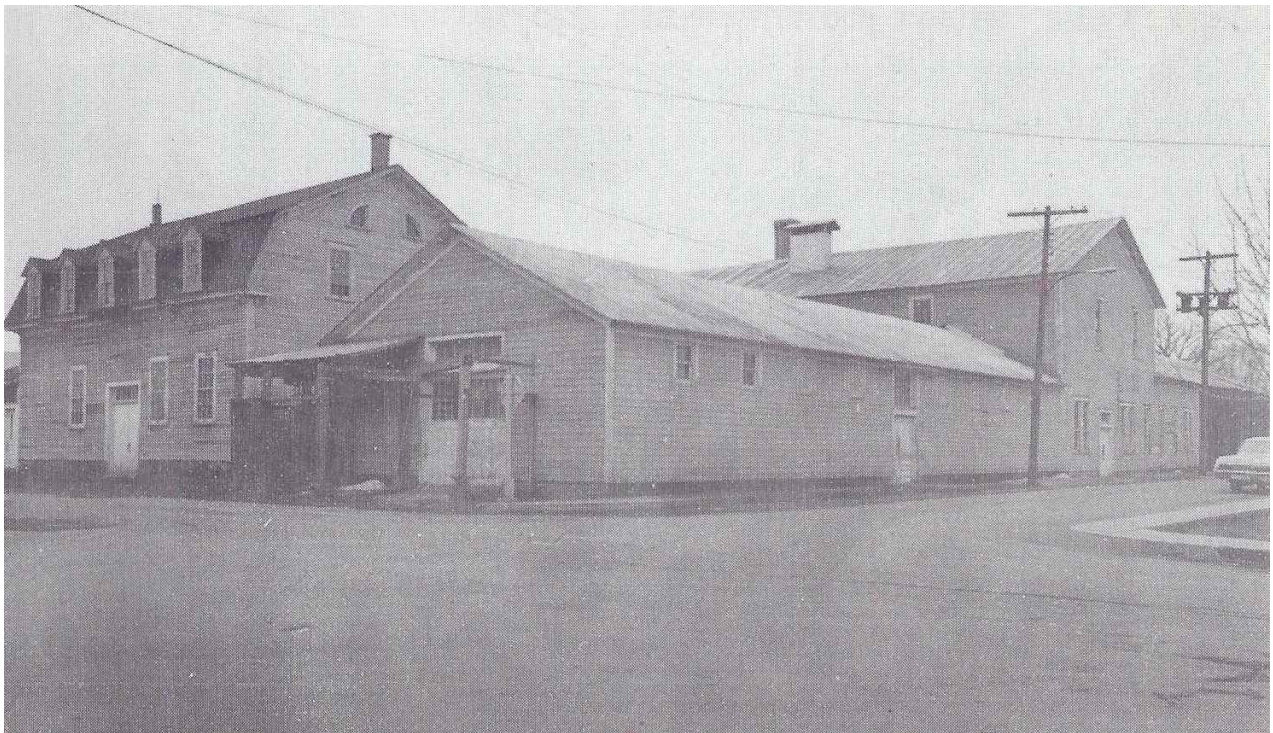
La plus vieille conserverie de Saint-Césaire

Si le nombre des cultivateurs professionnels est à peu près égal à celui des chefs de famille de notre petite ville il n'en reste pas moins que les produits de la ferme alimentent cinq de ses industries urbaines. Déjà nous avons parlé de la Coopérative Agricole de la Vallée de la Yamaska pour la préparation du tabac à cigares, ainsi que de la Crèmerie Casavant l'une des plus importantes laiteries de la province. Il convient maintenant de donner un aperçu de nos trois plus grandes usines de mise en conserve.

Les conserves Rouville Eng.

Jusqu'au premier quart de ce siècle chez nous, on connaissait peu la culture maraîchère intensive. La culture du tabac rapportait, pourquoi alors se livrer à d'autres cultures sarclées? On avait bien un potager familial, mais notre région qu'on est convenu d'appeler le jardin de la province pouvait faire mieux en apportant sur nos tables, à l'année longue, des légumes savoureux et nourrissants. Mais il fallait opérer des conversions. Après de nombreuses conférences et de convaincantes recommandations l'agronome du comté, M. Myrand appuyé par M. E. Grisé du ministère provincial de l'Agriculture décidèrent nos cultivateurs à la culture du haricot et de la tomate pour conserves alimentaires.

En 1925 donc, des hommes clairvoyants et entreprenants, MM. Napoléon Ouimet, le docteur Bernard, alors député à la Législature de Québec, Euclide Nadeau, Philippe Blais et Henri Grisé, souscrivirent un capital initial de \$10,000 et fondèrent Les Conserveries Rouville Eng. M. Ouimet, possesseur de la majeure partie de cette mise de fonds, assura la gérance de la nouvelle entreprise.



Les bâtiments de la conserverie Rouville vers 1970

De plus, ses immenses serres fournissaient les plants de tomates aux producteurs qui, comme aujourd'hui d'ailleurs, pouvaient profiter des prix de gros quant aux graines de légumineuses. Les débuts furent lents et laborieux, comme souvent il arrive dans les expériences nouvelles. De plus en plus, les « convertis » venaient des paroisses de Saint-Damase et de Saint-Jean-Baptiste. Et les cultivateurs de Saint-Césaire attendaient prudemment. Mais, devant les heureux résultats obtenus ils emboîtèrent le pas. En 1927 vint le tour du blé d'Inde égrainé qui conserve si bien sa saveur et fraîcheur.

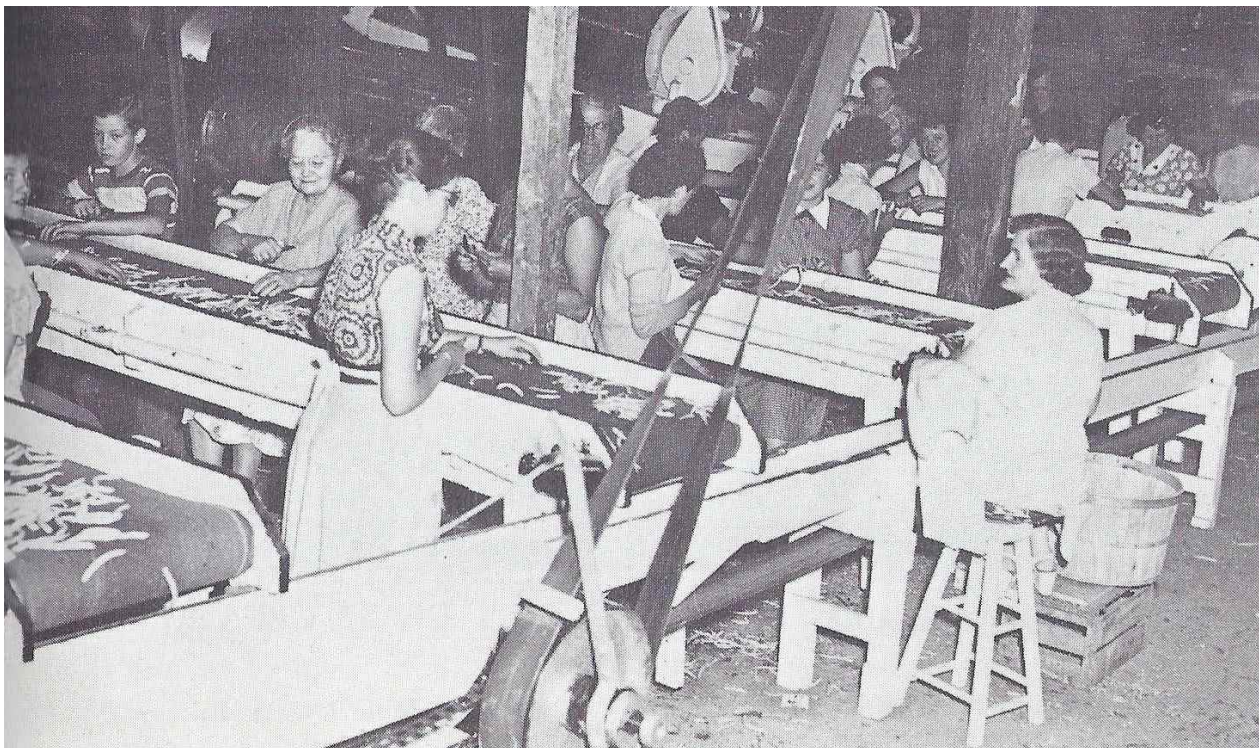
C'était à la main qu'on trimait haricots, tomates et blé d'Inde. Il serait intéressant de noter l'évolution des sertisseuses et des bouilloires des premiers temps à nos jours. Il n'en reste pas moins que les producteurs de l'entreprise avaient vu juste, et les maraîchers pouvaient compter sur une intéressante source de revenus. Après les débuts toujours difficiles surmontés, Les Conserves Rouville allèrent prudemment mais heureusement de l'avant, de progrès en progrès. En 1943, MM. Jean-Paul Létourneau et J.W. Lassonde firent l'acquisition de l'entreprise.

Il y avait déjà une douzaine d'années que M. Napoléon Ouimet, directeur-gérant et fondateur, avait vendu ses intérêts à M. Léopold Gris , homme d'affaires averti, courtier en assurances et directeur d'entreprises.

Aujourd'hui 430 fermes abonnées, réparties en sept comt s y vendent leurs produits qui leur rapportent, bon an mal an, au-del  de \$100,000 en bel argent.

De plus, Les Conserves Rouville donnent du travail saisonnier, il est vrai,   125 hommes et femmes et leur versent en gages de \$42,000   \$45,000, sans compter les \$7,000 pay s aux camionneurs.

Cette maison produit environ 125,000 caisses de conserves par année, et compose un chiffre d'affaires de près d'un demi-million. Les trois quarts de la production sont expédiés en Ontario où la marque "Red Boy" de choix, et même la "Blue-Boy" régulière jouissent de la grande faveur des ménagères ontariennes.

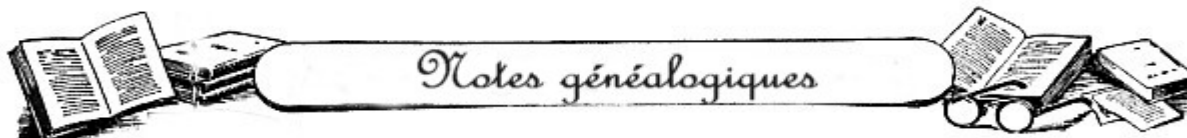


Ouvrières travaillant sur une ligne de production vers 1970 à la Conserverie Rouville

M. Jean-Paul Létourneau co-propriétaire et gérant des Conserve Rouville Eng. est né à Saint-Césaire en 1912. Il est aussi directeur de l'Association de Conserveurs du Québec et représentant canadien-français au bureau de direction des Conserveurs du Canada.

Réal Carrier
Cahier Spécial Saint-Césaire
La Voix de l'Est
Samedi 28 février 1959
Page 9





Qu'est-ce qu'une société de généalogie ? et la recherche généalogique

Devenir membre d'une société de généalogie est la meilleure façon, pour le chercheur débutant, de s'initier au monde de la recherche en généalogie. La généalogie est une activité largement pratiquée par plus de 20 000 personnes regroupées dans 70 sociétés de généalogie présentes dans 17 régions du Québec. Centre d'entraide par excellence pour toute personne désireuse de réaliser son [arbre généalogique](#), les sociétés de généalogie du Québec vous aideront à combler les cases vides de votre arbre, vous permettant de poursuivre vos recherches grâce aux ressources variées disponibles dans leurs locaux et offertes en ligne à leurs membres. Centre d'entraide par excellence, une société de généalogie vous aidera à réaliser votre arbre généalogique !

Réussir sa recherche

Le généalogiste passe de longues heures à faire des recherches que ce soit pour compléter son [arbre généalogique](#), pour connaître la petite histoire de son ancêtre ou pour découvrir la vie parcourue par ses [aïeux](#) au cours des siècles. Il faut être efficace dans ses recherches, surtout si on doit se déplacer pour se rendre dans les centres de documentation de sociétés de généalogie ou pour consulter les archives de Bibliothèque et Archives nationales du Québec. Avant d'entreprendre des déplacements, le généalogiste doit planifier les recherches qu'il souhaite réaliser.

Préparer un plan de recherche

Le généalogiste qui se présente dans un centre d'archives ou dans une bibliothèque doit avoir préparé un plan de recherche. Il doit savoir quel matériel il désire consulter selon l'étape des recherches où il est rendu. Il faut se rappeler que les lieux de recherche possèdent leurs particularités et il est bon de s'en informer avant de faire un déplacement.

Suivre votre plan de recherche

Dans une bibliothèque ou un centre d'archives, on peut facilement se laisser distraire par tout le matériel mis à notre disposition. Si vous voulez avancer dans votre recherche, il est important de respecter le plan de recherche que vous avez élaboré.

Ne pas être obligé de faire deux fois la même recherche

Il faut être consciencieux et méticuleux dans vos recherches. Il faut bien noter les informations que vous trouvez et que vous recueillez, car il faut éviter d'effectuer la même recherche à deux reprises parce que vous avez omis un élément d'information lors de votre première recherche.

Toujours écrire précisément la référence associée à un document

Un chercheur doit toujours fournir la référence à un document d'archives qu'il utilise. Cette démarche est importante pour plus d'une raison. Tout d'abord, les collègues généalogistes apprécient de pouvoir retrouver des sources de documentation qui sont citées par des collègues et, aussi, il est facile de consulter à nouveau la source archivistique quand la référence est précise et complète.

Livres à consulter, ces livres sont disponibles à la bibliothèque de la SHGQL

Dans tout domaine de recherche, il y a des connaissances fondamentales qu'il faut acquérir et maîtriser. La généalogie n'est pas différente des autres sciences. Elle possède son vocabulaire, ses références de base et sa méthodologie de recherche. Il existe des livres de référence qui permettent de se familiariser avec la généalogie.

En premier lieu, il faut avoir lu ou à tout le moins consulter un traité de généalogie. Voici deux références, une qui traite de la généalogie au Québec et une autre de la généalogie en France :

- o **JETTÉ, René.** Traité de généalogie, Montréal, Les presses de l'Université de Montréal, 1991, 716 pages.
- o **JOUNIAUX, Léo.** Généalogie : pratique, méthode, recherche. Paris, Arthaud, 1997, 416 pages.

Pour les généalogistes qui préfèrent s'initier à la recherche de leurs ancêtres en utilisant des sources imprimées, il faut, en plus de chercher dans les répertoires des [baptêmes](#), [mariages](#) et [sépultures](#), consulter :

- o **JETTÉ, René.** Dictionnaire généalogique des familles du Québec, des origines à 1730. Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1983. 1 180 pages.
- o Comme son nom l'indique, il s'agit d'un dictionnaire des premiers arrivants en Nouvelle-France qui remplace avantageusement les dictionnaires publiés antérieurement. Il a été publié avec les premières versions des données du programme de recherche en démographie historique de l'Université de Montréal.
- o **White, Stephen A.** Dictionnaire généalogique des familles acadiennes : première partie 1636-1714, volume 1 = A-G ; volume 2 = H-Z, Moncton, Centre d'études acadiennes Université de Moncton, 1999, 1 614 pages pour les deux volumes.
- o Cet ouvrage est une référence incontournable pour commencer des recherches sur des ancêtres acadiens.
- o **LANGLOIS, Michel.** Dictionnaire biographique des ancêtres québécois (1608-1700). Québec, La Maison des Ancêtres et BANQ, 1998-2001, (4 volumes), 2 056 pages.
- o Il comprend 3 532 biographies d'ancêtres et renferme de l'information sur chacun de ces ancêtres. Il se présente comme une suite de courtes biographies pour lesquelles les sources sont indiquées.

Enfin, même s'il n'est plus recommandé par les chercheurs, il faut connaître l'œuvre de monseigneur Cyprien Tanguay qui a été publiée au 19^e siècle.

- o **TANGUAY, Cyprien.** Dictionnaire généalogique des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours. Montréal, 1871-1890. 7 volumes.
- o Comme il s'agit du premier ouvrage d'importance paru sur la généalogie au Québec, il reste toujours de mise de le citer et de s'y référer même si des ouvrages parus ultérieurement l'ont remplacé et sont plus complets et plus fiables.

Les généalogistes qui se lancent dans le projet d'écrire l'histoire de leur ancêtre ou celle de leur lignée patrilinéaire des débuts jusqu'à aujourd'hui doivent apprivoiser l'histoire du Québec de l'époque de la Nouvelle-France jusqu'à aujourd'hui. Nous vous proposons quelques ouvrages qui permettront de vous initier à notre histoire.

- o **LACOURSIÈRE, Jacques.** Histoire populaire du Québec. Des origines à 1791, Tome I, Sillery, Septentrion, 1995, 480 pages. À ce titre s'ajoutent le Tome II de 446 pages, Tome III de 494 pages, Tome IV de 413 pages et le Tome V de 457 pages.

- o **LAHAISE, Robert et Noël VALLERAND.** La Nouvelle-France, 1524-1760, Outremont, Lanctôt, 1999, 334 pages.
- o **MATHIEU, Jacques.** La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVI^e-XVIII^e siècle. Québec, Les presses de l'Université Laval, 2001, 271 pages.
- o **TRUDEL, Marcel.** Initiation à la Nouvelle-France, histoire et institutions, Montréal et Toronto, Holt-Rinehart et Winston, limitée, 1968, 323 pages.

La liste présentée ici est tout sauf exhaustive. Il s'agit de suggestions de lecture pour apprivoiser la recherche en généalogie et s'initier à l'histoire du Québec. Selon la direction que prendront vos recherches, vous aurez à consulter des publications spécialisées. On peut citer en exemple les livres qui concernent les Filles du roi ou les soldats du régiment Carignan-Salières.

La Fédération québécoise des sociétés de généalogie

Pêle-mêle en histoire...généalogie...patrimoine... des suggestions... de Gilles Bachand

Visites virtuelles

Dans ces temps de pandémie, je vous invite à visiter trois musées québécois. Vous allez y faire de très belles découvertes.

Musée de la civilisation à Québec, Québec.

Le Musée national des beaux-arts du Québec, Québec.

Le Musée POP, La culture populaire du Québec, Trois-Rivières.

Nouveaux membres de la Société

Nous vous souhaitons la bienvenue et beaucoup de plaisirs parmi nous
Sylvain Dansereau.

PROCHAINES RENCONTRES DE LA SHGQL **---À mettre à votre agenda---**

DATE	RESPONSABLE	ACTIVITÉ	ENDROIT
7 avril au 12 mai 2021	Guy McNicoll Fernand Houde	Cours de généalogie assisté par ordinateur (5 cours) Cours concernant le registre foncier (1 cours)	Maison de la Mémoire 1, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford
27 avril 2021	Norbert Pigeon	Histoire de la compagnie NRC Saint-Paul-d'Abbotsford	Salle de la FADOQ 11, rue Codaire Saint-Paul-d'Abbotsford

24 mai 2021	Bénévoles de la Société	Journée nationale des Patriotes - Levée du drapeau	Parc Neveu Saint-Césaire
Été 2021 - date à déterminer		Visite historique – Saint-Eustache	Départ – stationnement église de Saint-Césaire

**Avec la pandémie, toutes ces activités seront peut-être annulées ?
Nous vous tiendrons au courant**

Activités de la SHGQL

Vous pouvez communiquer pour toutes demandes de renseignements avec notre secrétariat. Voir la page 2 pour les modalités.



Nouveautés à la bibliothèque ou aux archives de la SHGQL

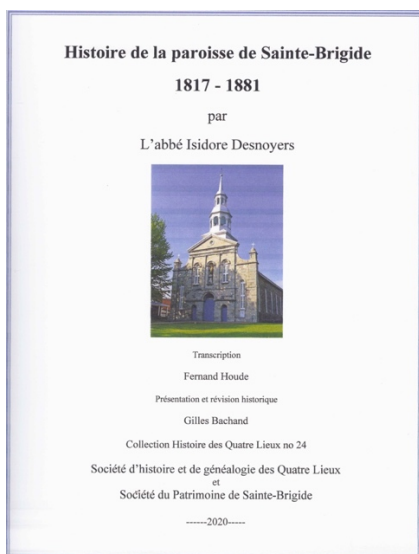
Toutes nos nouvelles acquisitions ou dons sont systématiquement exposés dans le présentoir de nouveautés pour une période d'environ un mois, puis placés sur les rayons de notre bibliothèque ou directement dans nos archives.

Don de Québec-France Haute-Yamaska

Québec-France. 50^e 1971-2021 Réseau Québec France francophonie, Sherbrooke, 2021, 58 p.



--- Nouvelles publications ---



Histoire de la paroisse de Sainte-Brigide
Coût : 30\$



Calendrier historique 2021
L'histoire du chemin de fer dans nos municipalités
Coût 10\$

Nous espérons faire le lancement de ce volume en septembre à Sainte-Brigide.

Nos activités en image

Malheureusement, il n'y a pas eu d'activités dernièrement à cause de la pandémie du Coronavirus (COVID 19) au Québec.



Merci à nos commanditaires



Andrée Larouche
votre députée de Shefford

400, rue Principale
Granby • 450 378 3221
#AndréeLarouche

BLOC
Québécois

Claire Samson

Députée d'Iberville

Porte-parole du deuxième groupe d'opposition
en matière de culture et de communications et
pour la protection et la promotion de la langue
française et pour la région de la Montérégie



Place aux citoyens

Hôtel du Parlement

1045, rue des Parlementaires
Bureau 3.89
Québec (Québec) G1A 1A4
Tél. : 418 644-1458
Télééc. : 418 528-6935
claire.samson@assnat.qc.ca

Bureau de circonscription

327, 2^e Avenue
Saint-Jean-sur-Richelieu QC J2X 2B5
Téléphone : 450 346-1123
Sans frais : 1 866 877-8522
Télécopieur : 450 346-9068
claire.samson.iber@assnat.qc.ca



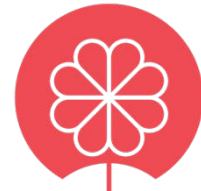
Culture
et Communications
Québec

Ministre Nathalie Roy

Secrétariat
du Conseil du trésor

Québec

Ministre Christian Dubé
Ministre responsable de la
région de la Montérégie



Lassonde



Chevaliers de Colomb
conseil 3105 Saint-Paul-
d'Abbotsford

**estrie
richelieu**
MUTUELLE D'ASSURANCE AGRICOLE

770, rue Principale
Granby (Québec) J2G 2Y7

Téléphone : 450-378-0101
1-800-363-8971
Télécopieur : 450-378-5189
ger.qc.ca



F. MÉNARD
BOUCHERIE Québec

DEUX ADRESSES

- Ange-Gardien
- St-Alphonse-de-Granby

WWW.FMENARD.COM



www.drainageostiguy.com

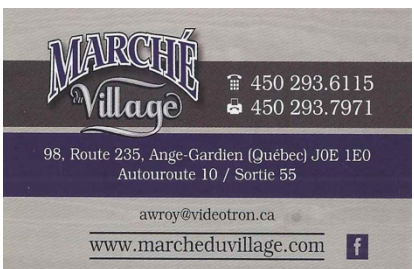
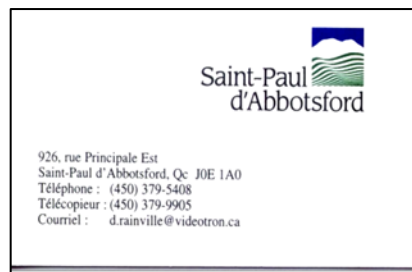
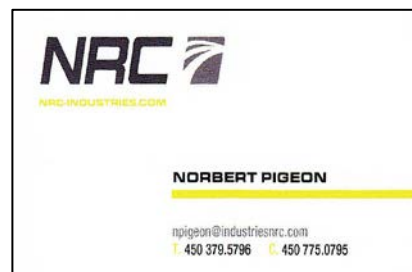


Gestion de matières résiduelles

Sylvain Gagné

530, rue Édouard
Granby, QC J2G 3Z6
Tél. : 450 777-4977
Cell. : 450 777-9779
Fax : 450 777-8652
sanieco@bellnet.ca

COOP
COOPÉRATIVE RÉGIONALE D'ÉLECTRICITÉ
de St-Jean-Baptiste-de-Rouville



Ils ont à cœur notre histoire régionale !